

villes. Il adresse des lettres circulaires à plusieurs fabricants de chaque endroit, les invitant à soumissionner.

M. FOSTER : Toujours à des fabricants de la bonne école politique, n'est-ce pas ?

Sir WILLIAM MULOCK : Je ne voudrais pas m'occuper d'un détail de si infime importance.

M. FOSTER : On suppose, j'imagine, qu'un conservateur ne peut pas fabriquer de bonnes chaussures ?

M. BERGERON : Quel est le fournisseur à Montréal ?

Sir WILLIAM MULOCK : Je ne puis fournir ce renseignement maintenant. Je répondrai à cette question lorsque les crédits du service extérieur de mon ministère seront à l'étude.

M. FOSTER : Un seul individu fait-il l'inspection de toutes les chaussures ?

Sir WILLIAM MULOCK : De toutes, sans en excepter une seule paire.

Pour arrêter les comptes des déposants à la fin de l'exercice finissant le 30 juin 1905, \$3,710.

M. BERGERON : Y a-t-il un commis spécialement chargé de ce travail ?

Sir WILLIAM MULOCK : Ce travail est confié à des commis du ministère après les heures régulières et un supplément est accordé pour l'ouvrage accompli après la journée faite.

M. FOSTER : Vous choisissez les commis ?

Sir WILLIAM MULOCK : Le chef de bureau les choisit.

Ministère du Commerce, \$28,950.

M. FOSTER : Quel est la tête dirigeante de ce ministère ?

M. PATERSON : Sir Richard Cartwright.

M. FOSTER : Il remplit ses fonctions tout en faisant partie du Sénat ?

M. PATERSON : Oui.

Premier commis et comptable, \$1,900.

M. FOSTER : C'est un nouvel employé ?

M. PATERSON : Non. M. Code a été des années durant assistant-comptable au ministère des Douanes où un autre fonctionnaire l'a remplacé. Le paiement des primes au fer et au pétrole a donné un grand surcroît d'ouvrage au personnel du ministère du Commerce.

Commis de deuxième classe, \$1,200.

M. FOSTER : Qu'est devenu l'autre commis de deuxième classe ?

M. PATERSON : Il est devenu commis de première classe.

Sir WILLIAM MULOCK.

Dépenses casuelles, aide aux écritures et autre, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil, \$2,000.

M. FOSTER : Ce crédit est augmenté de \$500.

M. PATERSON : Parce que les commis préparent des relevés hebdomadaires contenant les rapports des agents de commerce, relevés qui sont distribués dans tout le Canada. Auparavant, ces rapports étaient publiés mensuellement.

Le Comité rend compte de quelques résolutions.

La motion est adoptée sans discussion.

Copie de la liste originale des électeurs de Marquette fournie au greffier de la Couronne en chancellerie ; copie de la liste qui a été envoyée à l'officier-rapporteur ; aussi, copie des listes fournies par l'officier-rapporteur aux divers sous-officiers-rapporteurs—M. Roche (Marquette).

AJOURNEMENT—RAPPORT DE L'AUDI-TEUR GENERAL.

Sir WILFRID LAURIER : Je propose que la séance soit levée.

M. FOSTER : Avant que cette motion soit mise aux voix, je désire faire observer que nous n'avons pas encore reçu les comptes publics ni le rapport de l'auditeur général. Le premier ministre pourra probablement nous dire quand le rapport de l'auditeur sera déposé. Nous avons étudié les crédits destinés aux administrations publiques, mais nous ne pourrions guère aller plus loin sans avoir les comptes publics—

M. PATERSON : Les comptes publics ont été distribués.

M. FOSTER : Je ne le crois pas. Un exemplaire a été déposé sur le bureau, mais les députés n'en ont pas reçu. Quant au rapport de l'auditeur général, le premier ministre comprendra que nous ne pouvons guère étudier d'autres articles du budget sans avoir reçu ce rapport.

Sir WILFRID LAURIER : Je ne puis pas promettre que le rapport de l'auditeur général sera publié prochainement. J'en ai entendu parler pour la dernière fois il y a deux ou trois jours. L'auditeur avait reçu les épreuves d'environ 160 pages, mais il y a encore environ 300 pages de manuscrit à recevoir.

M. BERGERON : Nous appointons onze nouveaux commis; cela devrait faciliter la besogne.

Sir WILFRID LAURIER : Nous ne les appointons pas encore; ils seront appointés au commencement du mois de juillet prochain. Cela pourra accélérer l'expédition des affaires; mais, dans l'intervalle, il se trouve qu'une grande partie du manuscrit n'a pas encore été remise à l'imprimeur.